

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2017

**PRESENTS** : CHABAUD Christian, DEMIGNE Amélie, BENET Éric, LOVERINI Dominique, GALEYRAND Elsa, ROCHE Romain, DEBRION Marie-Claude, RUIZ Ernesto, AMPILHAC David, ROUGET Yvon, VESSIERE Séverine

**REPRESENTES** : PEYRY Audrey donne pouvoir à VESSIERE Severine  
SAUERBREY Nicolas donne pouvoir à DEMIGNE Amélie

### **EOLIENNES**

Présentation par la société ELEMENTS pour un projet d'implantation sur la commune de Montaigut le Blanc.  
Le document de présentation de la société est disponible en mairie.

### **VESTIAIRE**

Le lundi 15/05/17 aura lieu la réunion d'ouverture des plis suite à l'appel d'offre.

Un grand nombre de plis ont été retirés par les entreprises. Ils ont jusqu'au 15/05/17 pour déposer leur chiffrage.

Il est rappelé que le chiffrage d'Euclid n'est toujours pas parvenu en mairie.

De plus le permis de construire n'est à ce jour toujours pas délivré par les services de l'Etat car le service accessibilité doit encore se prononcer.

Enfin, nous attendons encore certains accords de subvention.

Monsieur Roche prendra un rendez-vous auprès de la communauté d'aglo API pour d'autres demandes de subvention.

### **DEBROUSSAILLEUSE**

La communauté d'agglomération donne à chaque commune, selon son souhait, une débroussailleuse ou un réciprocatrice. Les ouvriers de la commune ont choisi la débroussailleuse.

### **DIVERS**

L'association des Maires de France et des Maires ruraux propose aux communes de signer la convention de 3 ans pour l'aménagement pluriannuel des écoles du territoire. Cette convention vise à éviter la désertification des communes.

Mme Galeyrand demande à ce qu'un courrier soit adressé aux parents d'élève pour le choix acté de garder la société La Livradoise.

Par ailleurs, il sera demandé à La Livradoise de former le personnel suite aux remarques de la société Sherppa. De plus, une réflexion devra aussi avoir lieu pour que les plats ne soient plus livrés dans des barquettes plastique mais dans des plats aluminium (plus écologique).

Le comité des fêtes de Saint Julien a envoyé sa demande de subvention de 250,00 euros pour l'année 2017 en vue de sa manifestation qui aura lieu le 28/07/2017.

L'Ensemble instrumental de la Vallée Verte a fait la même demande.

Les deux demandes sont validées par le conseil à l'unanimité.

### **Modification des délégués SIEG et EPF SMAF (suite à la démission de Madame Virginie GOMEZ)**

Monsieur le Maire remplacera Mme Gomez au SIEG.

Monsieur Roche remplacera Mme Gomez à l'EPF SMAF.

### **Délibération modificatrice.**

Une ligne sur le capital des emprunts du budget assainissement a été omise lors de l'élaboration du budget  
Une DM est donc prise pour 26 000 € sur le budget assainissement à l'article 1641

### **Préemption parcelles**

Monsieur le Maire demande à Mr Roche, élu concerné par la délibération de sortir de la salle pour qu'il ne participe pas au débat compte tenu de l'article L2131-11.

Ce dernier refuse de sortir et exprime son avis au sujet de la préemption.

Mme Gomez, démissionnaire de son mandat d'élu intervient à son tour pour donner son point de vue à ce sujet et qui a donné lieu à son départ suite à un désaccord d'interprétation avec Monsieur le Maire.

En effet, Mme Gomez, qui avait en charge l'urbanisme avait demandé au Maire et aux trois adjoints présents si ils estimaient qu'une préemption devait être demandée auprès de la communauté d'agglo. Ces derniers ayant tous répondu oui, les démarches ont été effectuées.

C'est au tour désormais du conseil de trancher pour une délibération qui demande ou non la préemption du terrain.

Les conditions sereines de délibération n'étant pas requises, la délibération est reportée à un conseil ultérieur par décision du Maire.

La secrétaire de séance

DEMIGNE Amélie

